

M. REPENTIN Thierry, Président de Grand Chambéry
M. BERTHOUD Luc, adjoint en charge de l'économie
M. CERINO Jean-Benoît, adjoint en charge des grands équipements
GRAND CHAMBÉRY
106 allées des Blachères
73026 Chambéry cedex

Chambéry, le 6 octobre 2025

Objet : Fin de l'exhibition et de la vente d'animaux vivants dans les lieux appartenant à Grand Chambéry.

Monsieur le Président du Grand Chambéry, Messieurs les élus,

Nos associations de protection animale vous demandent de **mettre fin aux présentations d'animaux ainsi que la vente d'animaux dans les lieux appartenant à Grand Chambéry.**

Cette décision permettrait notamment d'éviter la tenue du Salon du Chiot à *Savoieexpo* comme ce sera le cas une nouvelle fois les 8 et 9 novembre 2025.

Nos associations sont fortement mobilisées sur le sujet, ces salons étant extrêmement problématiques pour les animaux et enfreignant de manière évidente la [loi de 2021 sur la maltraitance animale](#). En effet, **des éleveurs contournent la loi en vendant des animaux sans se soucier du délai légal de réflexion de 7 jours**, délai de réflexion obligatoire depuis la Loi du 30 novembre 2021.

L'AJAS a tourné une vidéo lors du [Salon du Chiot de Chambéry en 2024](#) en présence du député Jean-François Coulomme avec ce constat alarmant: ventes illégales, éleveurs peu scrupuleux tenant des propos mensongers notamment à l'encontre des refuges type SPA, races de chiens hyper typées, animaux exposées à des problèmes de santé, etc.

En plus d'être illégales, ces ventes favorisent les achats irréfléchis se terminant en abandons alors même que la SPA de Chambéry déborde d'animaux qui n'attendent qu'à trouver une famille.

Nous vous demandons donc, par souci de la condition animale et par respect pour la réglementation française, **de ne pas autoriser la présentation ou la vente d'animaux vivants dans les lieux appartenant à Grand Chambéry dont la tenue du Salon du Chiot à *Savoieexpo*.**

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande et vous laissons le soin de revenir vers nous pour tout complément d'informations.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Messieurs les élus, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Pauline di Nicolantonio
Présidente de l'AJAS



Amandine Sanvisens
Co-fondatrice de PAZ



Marie-France Tabutaud
Présidente de la SPA de Savoie



Baptiste Praud,
Président d'ARGOS42

